

Critères d'admission aux épreuves régies par la CCRC

A.1. Les Championnats nationaux

Les joueurs affiliés à la fédération belge et les Belges affiliés à une fédération de la fédération internationale (FISF) peuvent participer à un championnat de Belgique par série et par catégorie et entrer en ligne de compte pour l'attribution du titre de Champion de Belgique.

Les autres championnats sont ouverts aux joueurs d'autres fédérations, mais la priorité sera donnée aux joueurs belges en cas de places limitées.

Les titres sont attribués aux joueurs ou paires belges.

L'attribution du titre national

Les éventuels ex aequo pour l'attribution d'un titre de Champion de Belgique sont départagés par un barrage selon le principe dit de la « Mort Subite » :

- **Championnats de série et en paires** :
3 coups en 1 min + 20 sec, 3 coups en 40 sec + 20 sec, le reste en 20 sec + 20 sec ;
- **Championnat en Blitz** :
3 coups en 40 sec + 20 sec, le reste en 20 sec + 20 sec ;
- **Championnat en parties originales et en paires** :
en partie 7 et 8 joker, 3 coups en 1 min + 20 sec, 3 coups en 40 sec + 20 sec, le reste en 20 sec + 20 sec.

Le titre est attribué au premier joueur prenant le meilleur sur son ou ses adversaires.

Les éventuels *ex aequo* pour l'attribution des 2^e et 3^e places ou pour l'attribution d'un trophée par catégorie sont départagés au nombre de tops perdus sur l'ensemble des manches constitutives du championnat.

Les trophées ne seront remis qu'en présence des lauréats.

Les championnats par séries

Pour y prendre part, les joueurs doivent appartenir à la série considérée selon le classement international établi à la fin de la saison qui précède celle du championnat ou avoir été qualifiés lors du championnat de série inférieure.

Ces Championnats se jouent : – en **2 manches en 3 minutes** par coup pour les 7^e, 6^e, 5^e et 4^e séries
– en **3 manches en 3 minutes** par coup pour les 2^e et 3^e séries
– en **5 manches en 2 minutes** par coup pour les 1^{ères} séries

- **Championnats régionaux de 6^e série et de 5^e série**

Ces deux championnats regroupés se déroulent en deux parties prétirées disputées en trois minutes par coup et ce, simultanément, dans les centres qui se seront proposés à les organiser.

Pour ce championnat, les 7^{es} séries sont admises et seront classées avec les 6^{es} séries.

Un **classement par série**, regroupant tous les centres, est établi à partir duquel un titre de Champion par série est attribué.

Un **classement basé sur les scores obtenus** reprenant et regroupant tous les joueurs de tous les centres et quelle que soit leur série est établi à partir duquel 50% des participants les mieux classés sont qualifiés pour le championnat de 4^e série, étant entendu que les Champions du jour sont qualifiés d'office hors quota.

- **Championnat de 4^e, de 3^e et de 2^e séries**

À l'issue de chacun de ces championnats, **50% des participants** sont qualifiés pour le championnat de la série supérieure.

- **Championnat de 7^e série**

Sont admis les joueurs qui ont pris leur licence après le championnat de 7^e série de la saison précédente. Ce championnat est généralement organisé à partir du mois de mai de la saison en cours.

Les autres championnats nationaux

- **Championnats par catégories d'âge**

L'appartenance à la catégorie est spécifiée au classement fédéral, **établi à la fin de la saison qui précède celle du championnat.**

Deux Championnats sont organisés et le titre de Champion de Belgique est décerné par catégorie :

- Le Championnat **Vermeil, Diamant et Rubis** se déroule en deux parties disputées en trois minutes avec classement et attribution du titre par catégorie
- Le Championnat **Jeunes** (rassemblant les catégories Espoir, Junior, Cadet, Benjamin et Poussin) se déroule en deux parties, la 1^{ère} en trois minutes, la 2^e en deux minutes.

- **Championnat en blitz**

Ce championnat se déroule en **trois** parties disputées en **une** minute par coup.

Un titre de champion de Belgique, par série et par catégorie, est décerné à l'issue de ce championnat.

- **Championnat en parties originales**

Ce championnat se déroule en **trois parties** disputées en **2, 2.30 ou 3** minutes par coup.

La Commission se réserve toutefois la possibilité d'organiser certaines parties en temps réduit par coup et choisira parmi les cinq sortes de parties suivantes :

« joker », « 7 sur 8 », « 7 sur 8 joker », « 7 et 8 », « 7 et 8 joker ».

Un titre de champion de Belgique, par série et par catégorie, est décerné à l'issue de ce championnat.

- **Championnat en paires**

Ce championnat se déroule en **trois** parties disputées en **deux minutes** par coup.

Un titre de champions de Belgique, par série et par catégorie, est décerné à l'issue de ce championnat.

- **Championnat en paires en parties originales**

Ce championnat se déroule en **trois parties** disputées en **deux minutes** par coup. La Commission choisira parmi les cinq formules de parties originales : « joker », « 7 sur 8 », « 7 sur 8 joker », « 7 et 8 », « 7 et 8 joker ».

Un titre de champions de Belgique, par série et par catégorie, est décerné à l'issue de ce championnat.

A.2. Autres

Les compétitions reprises ci-dessous sont ouvertes à tous les joueurs licenciés en règle de cotisation auprès d'une fédération affiliée à la FISF, quelle que soit sa nationalité.

Elles comptent toutes pour le classement international

Les simultanés de Belgique

Cette épreuve s'organise dès les deux premières semaines de septembre de la nouvelle saison et se déroule dans tous les clubs affiliés à la FBS qui se sont proposés à l'organiser.

Le classement est établi sur le score de chaque partie se disputant le même jour de la semaine, à la même heure dans plusieurs clubs.

Les finales de la coupe individuelle et des interclubs

Pour autant que ces finales soient organisées à l'instar d'un « tournoi », la Commission enverra des personnes mandatées par elle pour y effectuer le double arbitrage.

(Voir "*Règlement de la Coupe de Belgique Individuelle*" pour les phases qualificatives)

(Voir "*Règlement du Championnat de Belgique interclubs*" pour les phases qualificatives)

Les multiplex nationaux

Ces épreuves s'organisent dans tous les clubs affiliés à la FBS qui en feraient la demande à la CCRC.

La mise en place d'un DA (double arbitrage) mandaté par la CCRC sera à prévoir.

Les simultanés mondiaux

Trois épreuves organisées en simultané au niveau mondial se déroulent chaque année; elles sont incluses dans l'agenda de la saison :

- le **simultané mondial** en deux parties jouées en 3 minutes par coup ;
- le **simultané mondial en blitz** en trois parties jouées en 1 minute par coup
- le **simultané mondial en semi-rapide** en trois parties jouées en 2 minutes par coup.

Elles se déroulent dans tous les clubs acceptant d'y participer.

La CCRC enverra dans chaque club organisateur, une personne mandatée par elle pour y effectuer le double arbitrage.

(MaJ 01-09-2020)